



Demande de visa pour regroupement familiale

Par **mmadjido**, le **05/05/2008** à **21:11**

bonjour à tte le monde ,
en fait je suis algérien marie avec une algérienne en france ma femme elle travail la bas elle une carte de séjour de 10 ans, on a un enfant née en france lui aussi , j'éte étudiant en france pendant 4 ans en situation régulière, j'ai tanté de faire un regroupement familiale en france il mon dit c pa possible parsque la carte de séjour à été expiré , alors j'éte obligé de retourné en algérie pour que ma femme puiche faire le dossier de regroupement familiae ,. je veu savoir combien de temps ça prendra l pour avoir la reponse de ANEM?
apré avoir la ré ponse quel sont lé démarche à ,faire de ma part ici en algérie ? et dossier à forni je l'envoi au consulat de france à oran ou bien à alger puisque je suis oranais ?à ce que je peu avoir une visa court séjour en entre temp just pour visité ma famil la en attandon de la réponse de ANEM ?merci d'avance à votre reponse